

Compte rendu du CSD du lundi 28 mai 2012

Désignation d'un secrétaire de séance.

Guillaume Jublot, conseiller principal d'éducation, est désigné secrétaire de séance.

Le proviseur adjoint présente l'ordre du jour.

1. Adoption du compte rendu du CSD du lundi 12 mars.

Le proviseur adjoint explique que le compte rendu doit être succinct.

Un représentant des personnels enseignant explique que le compte rendu du CSD du 10 novembre 2011 et le compte rendu provisoire du CSD du 12 mars n'apparaissent toujours pas sur le site Internet.

Le proviseur adjoint répond que ces comptes-rendus seront mis en ligne.

Suppression de la phrase « Le volume horaire...maintenu pour la LV1 », à la page 2 du compte rendu.

Le compte rendu provisoire avec ces nouvelles modifications est adopté à l'unanimité des présents.
(11 présents / 1 absent)

2. Présentation de la rentrée 2012.

Le proviseur adjoint présente les effectifs :

Malgré certains indécis, le LFIT constate un redressement intéressant des effectifs.

Niveaux	Total	Nombre de divisions	Effectif moyen par division
6e	62	3	20/21
5e	56	2	28
4e	49	2	24.5
3e	67	3	22
S-Total	234	10	
2nde	42	2	21
1ES/L	20	1	20
1S	21	1	21
TES/L	16	1	16
TS	18	1	18
S-Total	117	6	
TOTAL 2nd degré	351	16	

Nouveautés au collège :

Etudes encadrées en 6^{ème} et 5^{ème} par groupe, en roulement avec recherche documentaire au CDI et éventuellement aide Individualisée. L'objectif de ces « études » serait l'aide méthodologique, l'organisation du travail et soutien scolaire.

Les personnels enseignant se posent la question de coupler ce dispositif avec l'aide individualisée car il sera difficile de déterminer à l'avance les élèves convoqués par l'AI et donc difficile d'établir les groupes. Le proviseur adjoint explique qu'il est effectivement nécessaire d'affiner cette organisation.

Nouveautés au lycée :

Il existe actuellement une réflexion sur l'organisation de l'accompagnement personnalisé au lycée puisque cet enseignement arrive en classe de terminale à la rentrée prochaine. Un groupe de travail s'est réuni pour réfléchir à la cohérence de l'ensemble de l'AP sur les 3 années du lycée.

Le volet orientation, qui est inclus dans le programme de cet AP, se déclinerait de la manière suivante :

En classe de terminale : finalisation du projet d'orientation, mise en place d'entretien de motivation, qui ont déjà existé par le passé et se sont révélé efficaces. L'accent sera porté sur les connaissances générales et l'interdisciplinarité.

En classe de 1^{ère} : Elaboration du projet d'orientation.

En classe de 2^{nde} : recherche et utilisation des outils pour l'orientation, méthodologie...

La réflexion sur l'orientation pourrait débuter dès la classe de 3^{ème}, dans l'optique de la préparation du stage en entreprise que seront amené à faire les élèves.

Les spécialités ouvertes en classe de terminale :

En TS : Physique / SVT / Mathématiques

En TES : Mathématiques / Sciences sociales et politiques

En TL : Mathématiques (couplées avec le programme de mathématiques obligatoire de la classe de ES car même programme). / Approfondissement en LV1 anglais / Japonais LV3.

Le proviseur adjoint précise qu'il élabore une fiche récapitulative et explicative des différentes spécialités, qui sera jointe à la fiche navette, pour que les familles puissent effectuer leur choix définitif d'orientation.

Un représentant des personnels enseignant pose la question de la possibilité d'un approfondissement en japonais. Le proviseur adjoint répond que la LV1 officielle de l'établissement est l'anglais et que compte tenu des faibles effectifs il n'est pas souhaitable de multiplier les options. Il pose également la question de l'existence de cette matière à l'examen.

Un représentant de l'AF-FCPE pose la question du nombre de départ d'enseignants à la fin de l'année scolaire.

Le proviseur adjoint présente 3 départs dans la discipline mathématiques, remplacés par l'arrivée d'une personne expatriée, d'une personne résidente et d'une personne en contrat local.

1. Questions diverses.

AF-FCPE :

- 1- **Takinogawa – sécurité.** Certains enfants du primaire arriveront au lycée accompagnés par leur grand frère ou grande sœur, collégien ou lycéen, à 8h00. Pour des raisons de sécurité, serait-il possible de prévoir un local ou un surveillant qui gardent ces enfants de la primaire jusqu'à 8h25 ou alors les laisser rentrer dans la cour de récréation ? Cela éviterait à beaucoup de parents de se déplacer et l'arrivée des enfants serait un peu plus répartie (moins de bruit pour les voisins ?).

Le proviseur adjoint s'interroge sur la possibilité de la mise en place d'une garderie. Cela dépendra notamment du nombre de demandes formulées. Le représentant de l'AF-FCPE demande quelle démarche doit être adoptée. Le proviseur adjoint répond qu'aucune procédure n'est arrêtée et qu'il est nécessaire de faire le point sur la question.

- 2- **Takinogawa : Activités sportives.** Vu les nouvelles infrastructures du lycée, serait-il possible de proposer plus d'activités extrascolaires pour les collégiens et lycéens (parmi les demandes que nous avons : danse, gymnastique, tennis à plusieurs niveaux, natation, théâtre pour les collégiens, etc.) ?

Le proviseur adjoint explique que se pose le problème d'avoir un intervenant. Qu'il faut que les parents prennent l'attache de M. Hantson, responsable des activités péri-scolaires.

- 3- **Certains parents se plaignent des absences répétées du professeur de musique / technologie et d'une répartition inégale des heures au détriment de la musique, quelle est la solution envisagée par l'enseignant pour rattraper les heures perdues ?**

Le rattrapage des heures est difficile car il y a une incompatibilité entre les emplois du temps du professeur et des élèves.

APE :

- 1- **OIB de langue anglaise:** depuis des années les associations de parents d'élèves suggèrent la création d'un OIB anglais. Sans doute prématurément car, sans vision claire sur le nombre d'inscrits potentiels, compte-tenu de la mise en place graduelle de la section européenne et le possible cannibalisme de l'OIB sur celle-ci, l'AEFE ne pouvait alors que rejeter cette proposition. L'arrivée prochaine au collège des premières générations bilingues change la donne. Nous estimons que ces générations assureront à l'OIB anglais chaque année un nombre d'inscrits qui justifierait son existence, sans remettre en cause les équilibres de la section européenne. Nous voyons aussi en l'OIB anglais un objectif clair aux classes bilingues, qui peut résulter en un plus grand recrutement dans celles-ci, y compris d'élèves nouveaux qui ne rejoindraient pas le LFIT sans cette forte composante anglophone depuis la maternelle jusqu'au bac. En somme nous craignons que la seule section européenne ne soit pas un objectif suffisamment ambitieux pour faire du LFIT un parcours attractif pour des enfants dont l'anglais est une langue maternelle. Enfin nous croyons qu'il faut envisager, si besoin, la sur-facturation de l'OIB pour rassurer l'AEFE sur sa rentabilité et obtenir son ouverture. Qu'en pensez-vous ?

La dernière mission de Mme Jean a permis de valider la réflexion engagée dans le domaine des langues. Sections internationales en anglais, en japonais permettraient de trouver une souplesse dans le fonctionnement des DNL. Les propositions que nous avons faites permettent de faire avancer la réflexion jusqu'en fin de 3ème des "multilingues" montants. Celle-ci devra se poursuivre, et en effet nous devons étudier la viabilité des deux sections européennes et internationales, notamment en vérifiant la stabilité des effectifs montant des sections dites bilingues au primaire sur plusieurs années. L'adoption de notre projet Langues avait vocation à donner une cohérence d'ensemble à ces enseignements ce qui n'empêche pas de les compléter à l'avenir en fonction de l'évolution de nos effectifs et de la demande.

Aucun projet de surfacturation n'est envisagé actuellement. De plus le CSD n'a pas de compétences financières, ce sujet pourrait être traité en CA.

2- Comment s'articuleront les activités sportives à Takinogawa entre le primaire (scolaire et périscolaire) et le secondaire (EPS, FSE, AS) ? L'offre va-t-elle être élargie ? Qui coordonnera le tout ? A-t-on décidé d'une tenue de sport LFIT obligatoire pour les rencontres, comme évoqué en Conseils il y a un an ?

Il n'existe pas de tenue officielle au lycée actuellement. Il existe une série de Tee-shirts pour certaines rencontres sportives uniquement.

3- Ouverture de la spécialité SVT en TS: peut-on chiffrer son coût monétaire, pour comprendre l'enjeu budgétaire de ce débat ? M le proviseur Adjoint signale notre coefficient H/E élevé à 1.76, mais savez-vous que dans d'autres établissements de la zone il est du même ordre (Hong Kong section française 1.70) voire plus élevé encore (Jakarta 2.10, HK section internationale 2.12) ?

L'idée générale au delà du H/E reste la grande vigilance dont nous devons faire preuve, concernant les finances de l'établissement. Les dépenses qu'elles soient pédagogiques ou de fonctionnement doivent prendre en compte le déficit structurel auquel nous devons faire face.